

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE  
DU 26 SEPTEMBRE 2019**

**MISE EN PLACE DE LA SEANCE**

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>1</b>	<p><b>Désignation du secrétaire de séance - Vote</b></p> <p>Monsieur est désigné secrétaire de séance.</p> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 70 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Désignation à l'unanimité.</p>	<b>David MARTI</b>

**QUESTIONS ADMINISTRATIVES**

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>I-1</b>	<p><b>Adoption du procès-verbal du conseil communautaire du 27 juin 2019</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'adopter le procès-verbal du conseil communautaire du 27 juin 2019.</li> </ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 70 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<b>David MARTI</b>

### QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-2	<p><b>Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales</b></p> <p>Le conseil prend acte des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales depuis le conseil de communauté du 27 juin 2019.</p> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 70 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	David MARTI

### QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-3	<p><b>Période de préparation au reclassement (PPR) - Convention avec le centre de gestion de Saône-et-Loire - Autorisation de signature</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- De valider les modalités de mise en œuvre de la période de préparation au reclassement,</li><li>- D'approuver les termes de la convention de préparation au reclassement à intervenir avec l'agent concerné et le Centre de gestion de Saône-et-Loire,</li><li>- D'autoriser Monsieur le Président à signer avec ladite convention.</li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 62 (dont 14 pouvoirs)</p> <p>Observations : Étant précisé que Edith CALDERON, Catherine BUCHAUDON, Lionel DUPARAY, Bernard DURAND, Jean-Marc FRIZOT, Jean-Paul LUARD, Marie-Odile RAMES et Paulette MATRAY intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.</p>	David MARTI

### QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>II-1</b>	<p><b>Budget principal - Vote d'une décision modificative</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- D'adopter la décision modificative du budget principal, telle que retracée dans le tableau joint en annexe.</li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 70 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	<b>Hervé MAZUREK</b>

### QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>II-2</b>	<p><b>Budget Assainissement - Vote d'une décision modificative</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- D'adopter la décision modificative du budget annexe assainissement, telle que retracée dans le tableau joint en annexe.</li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 70 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	<b>Hervé MAZUREK</b>

### QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>II-3</b>	<p><b>Budget Eau - Vote d'une décision modificative</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- D'adopter la décision modificative du budget annexe Eau, telle que retracée dans le tableau joint en annexe.</li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 70 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à la majorité.</p>	<b>Hervé MAZUREK</b>

### QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																		
<b>II-4</b>	<p><b>AP/CP Collecte des déchets ménagers - Ajustement de l'échéancier</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'ajuster l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le projet de collecte des déchets ménagers établie comme suit :</li> </ul> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin: 10px 0;"> <thead> <tr> <th rowspan="2" style="width: 15%;">Libellé Autorisation Programme</th> <th rowspan="2" style="width: 10%;">N° Programme - Opération</th> <th rowspan="2" style="width: 10%;">Montant de L'AP (C)</th> <th colspan="4" style="text-align: center;">Montant des Crédits de Paiement (C)</th> </tr> <tr> <th style="width: 10%;">2017</th> <th style="width: 10%;">2018</th> <th style="width: 10%;">2019</th> <th style="width: 10%;">2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="font-size: small;">Collecte des déchets ménagers</td> <td style="font-size: small;">PDTCO075</td> <td style="font-size: small;">2 108 060</td> <td style="font-size: small;">481 060</td> <td style="font-size: small;">477 439</td> <td style="font-size: small;">370 150</td> <td style="font-size: small;">779 411</td> </tr> </tbody> </table> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 70 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	Libellé Autorisation Programme	N° Programme - Opération	Montant de L'AP (C)	Montant des Crédits de Paiement (C)				2017	2018	2019	2020	Collecte des déchets ménagers	PDTCO075	2 108 060	481 060	477 439	370 150	779 411	<b>Hervé MAZUREK</b>
Libellé Autorisation Programme	N° Programme - Opération				Montant de L'AP (C)	Montant des Crédits de Paiement (C)														
		2017	2018	2019		2020														
Collecte des déchets ménagers	PDTCO075	2 108 060	481 060	477 439	370 150	779 411														

### QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																		
<b>II-5</b>	<p><b>AP/CP Acquisition matériel de transport - Ajustement de l'échéancier</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'ajuster l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le projet d'acquisition de matériel roulant établie comme suit :</li> </ul> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin: 10px 0;"> <thead> <tr> <th rowspan="2" style="width: 15%;">Libellé Autorisation Programme</th> <th rowspan="2" style="width: 10%;">N° Programme - Opération</th> <th rowspan="2" style="width: 10%;">Montant de L'AP (C)</th> <th colspan="4" style="text-align: center;">Montant des Crédits de Paiement (C)</th> </tr> <tr> <th style="width: 10%;">2017</th> <th style="width: 10%;">2018</th> <th style="width: 10%;">2019</th> <th style="width: 10%;">2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="font-size: small;">Acquisition de matériel de transport</td> <td style="font-size: small;">MSCMM083</td> <td style="font-size: small;">4 567 200</td> <td style="font-size: small;">1 882 661</td> <td style="font-size: small;">1 200 015</td> <td style="font-size: small;">841 000</td> <td style="font-size: small;">643 524</td> </tr> </tbody> </table> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 70 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	Libellé Autorisation Programme	N° Programme - Opération	Montant de L'AP (C)	Montant des Crédits de Paiement (C)				2017	2018	2019	2020	Acquisition de matériel de transport	MSCMM083	4 567 200	1 882 661	1 200 015	841 000	643 524	<b>Hervé MAZUREK</b>
Libellé Autorisation Programme	N° Programme - Opération				Montant de L'AP (C)	Montant des Crédits de Paiement (C)														
		2017	2018	2019		2020														
Acquisition de matériel de transport	MSCMM083	4 567 200	1 882 661	1 200 015	841 000	643 524														

## QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																		
<b>II-6</b>	<p><b>AP/CP Aménagement des points d'appuis - Ajustement de l'échéancier</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De voter l'ajustement de l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le projet de construction des bâtiments d'appuis délocalisés sur les communes-centres de chacun des territoires de Saint-Vallier, le Breuil, Torcy et Montchanin, établie comme suit :</li> </ul> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2" style="text-align: center;">Libellé Autorisation Programme</th> <th rowspan="2" style="text-align: center;">N° Programme - Opération</th> <th rowspan="2" style="text-align: center;">Montant de L'AP (€)</th> <th colspan="4" style="text-align: center;">Montant des Crédits de Paiement (€)</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">2017</th> <th style="text-align: center;">2018</th> <th style="text-align: center;">2019</th> <th style="text-align: center;">2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Aménagement des points d'appuis</td> <td style="text-align: center;">MSCF138</td> <td style="text-align: center;">1 170 000</td> <td style="text-align: center;">0</td> <td style="text-align: center;">25 175</td> <td style="text-align: center;">60 000</td> <td style="text-align: center;">1 084 825</td> </tr> </tbody> </table> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 70 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	Libellé Autorisation Programme	N° Programme - Opération	Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)				2017	2018	2019	2020	Aménagement des points d'appuis	MSCF138	1 170 000	0	25 175	60 000	1 084 825	<b>Hervé MAZUREK</b>
Libellé Autorisation Programme	N° Programme - Opération				Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)														
		2017	2018	2019		2020														
Aménagement des points d'appuis	MSCF138	1 170 000	0	25 175	60 000	1 084 825														

## DEVELOPPEMENT URBAIN

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>III-1</b>	<p><b>LE CREUSOT - Action cœur de ville - Volet immobilier - Autorisation de signature de la convention entre Action Logement, la ville et la communauté urbaine</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'approuver les termes de la convention entre Action Logement, la ville du Creusot et la CUCM pour le volet immobilier de la convention cadre pluriannuelle Action cœur de ville du Creusot,</li> <li>- D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention.</li> </ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 70 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<b>Frédérique LEMOINE</b>

## DEVELOPPEMENT URBAIN

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>III-2</b>	<p><b>LE CREUSOT - Réinventons nos cœurs de ville - Demande de subvention</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- D'autoriser Monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subvention auprès de Monsieur le Sous-Préfet d'Autun pour solliciter de l'Etat la subvention de 30 000 € prévue au dispositif « Réinventons nos cœurs de ville ».</li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 70 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<b>Evelyne COUILLEROT</b>

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>IV-1</b>	<p><b>Creusot Montceau Networks - Rapport annuel 2018 du délégataire</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- De prendre acte du rapport annuel du délégataire Creusot Montceau Networks relatif à la construction, la mise en œuvre, la maintenance et la commercialisation du réseau très haut débit de la communauté urbaine pour l'année 2018.</li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 70 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<b>Montserrat REYES</b>

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>IV-2</b>	<b>SEM Val de Bourgogne - Approbation du rapport 2018</b>  Le conseil décide :  - De prendre acte du rapport de la SEM Val de Bourgogne portant sur l'année 2018.  Adopté : OUI  Nombre de votants : 70 (dont 17 pouvoirs)  Observations : Adoption à l'unanimité.	<b>David MARTI</b>

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>IV-3</b>	<b>SEM Patrimoniale Sud Bourgogne - Approbation du rapport annuel 2018</b>  Le conseil décide :  - De prendre acte du rapport d'activité de la SEM Patrimoniale Sud Bourgogne portant sur l'année 2018.  Adopté : OUI  Nombre de votants : 70 (dont 17 pouvoirs)  Observations : Adoption à l'unanimité.	<b>David MARTI</b>

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>IV-4</b>	<p><b>Salon de l'immobilier d'Entreprise (SIMI) - Edition 2019 - Convention de partenariat - Autorisation de signature</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- D'approuver la participation de la Communauté Urbaine Creusot Montceau à l'édition 2019 du SIMI dans le cadre d'une opération collective avec la Communauté d'Agglomération du Grand Chalon, de Mâconnais-Beaujolais Agglomération et Dijon Développement ;</li><li>- D'approuver les termes de la convention de partenariat à intervenir entre Dijon Métropole Développement, la Communauté Urbaine Creusot Montceau, le Grand Chalon et Mâconnais Beaujolais Agglomération ;</li><li>- D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention ;</li><li>- D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant.</li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 70 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<b>David MARTI</b>

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>IV-5</b>	<p><b>Coopération avec les chefs d'entreprises dans le cadre des Salons "Promotion du Territoire" - Convention - Autorisation de signature</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- D'approuver les termes de la convention de coopération à conclure avec le dirigeant de l'entreprise SO BAG pour le salon France Attractive 2019 ;</li><li>- D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention ;</li><li>- D'imputer les dépenses sur les lignes du budget correspondant.</li></ul>	<b>David MARTI</b>

	<p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	
--	--	--

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>IV-6</b>	<p><b>IUT - Campus des métiers et qualifications - Subvention équipement village apprenant et convention d'application</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'approuver les termes de la convention d'application 2019/2020 à intervenir entre la CUCM, l'Université de Bourgogne et l'Institut Universitaire de Technologie du Creusot ;</li> <li>- D'autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 40 000 € pour le financement d'équipements d'une salle du village ressource apprenant ;</li> <li>- D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention et d'en assurer la bonne exécution ;</li> <li>- D'imputer la dépense sur les crédits inscrits au budget.</li> </ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 61 (dont 14 pouvoirs)</p> <p>Observations : Étant précisé que Jérémy PINTO, Jocelyne BLONDEAU-CIMAN, David MARTI, Montserrat REYES, Lionel DUPARAY, Évelyne COUILLEROT, Laëtitia MARTINEZ et Jean-Claude LAGRANGE intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.</p>	<b>Hervé MAZUREK</b>

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>IV-7</b>	<p><b>ACTIVE 71 - Signature d'une convention de partenariat et attribution d'une subvention</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'approuver les termes de la convention à intervenir avec ACTIVE 71 ;</li> <li>- D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention ;</li> </ul>	<b>Laurent SELVEZ</b>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- D'autoriser le versement de 10 000 € au titre de l'accompagnement GBFC « révélez et développez les potentiels de votre territoire » ;</li> <li>- D'imputer la dépense sur le Budget Primitif 2019, compte 6574.</li> </ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	
--	--	--

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>IV-8</b>	<p><b>Coopération avec AGIRE pour la promotion de l'emploi à travers la commande publique - Convention - Autorisation de signature</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'approuver les termes de la convention de coopération à conclure avec l'association "AgIRE - Agir pour l'Insertion, la Réussite et l'Emploi" pour la promotion de l'emploi à travers la commande publique ;</li> <li>- D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention.</li> </ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 65 (dont 13 pouvoirs)</p> <p>Observations : Étant précisé que Sébastien GANE, Hervé MAZUREK, David MARTI, Olivier PERRET et Guy SOUVIGNY intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.</p>	<b>Laurent SELVEZ</b>

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPORTEURS
<b>IV-9</b>	<p><b>Association Ligue de l'Enseignement de Saône-et-Loire - Pôle Langage - Attribution d'une subvention - Signature d'une convention d'objectifs 2019</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- D'autoriser le versement à l'association « La ligue de l'enseignement de Saône-et-Loire – Pôle de Recherche et de Développement sur les langages » d'une subvention d'un montant de 45 000 € ;</li><li>- D'approuver les termes de la convention d'objectifs à intervenir avec l'association « La Ligue de l'enseignement de Saône-et-Loire – Pôle de Recherche et de Développement sur les langages » ;</li><li>- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs au titre de l'année 2019 ;</li><li>- D'imputer les dépenses induites sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2019, compte 6574.</li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<b>David MARTI</b>

## DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>V-1</b>	<p><b>Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) - Avis sur le projet de SRADDET</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- De donner un avis favorable au projet de SRADDET en demandant que :<ul style="list-style-type: none"><li>• La communauté urbaine Creusot – Montceau soit reconnue, en page 140 du rapport de présentation, en tant que polarité régionale, en cohérence avec l'objectif 25 de la page 145 visant à amplifier le rayonnement des fonctions contribuant au fait métropolitain,</li><li>• L'armature urbaine régionale, définie a minima pour notre territoire, ne soit pas limitative, mais renvoie à la déclinaison arrêtée dans le PLUI.H conformément à la carte, ci-jointe.</li></ul></li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<b>Jean-François JAUNET</b>

## DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>V-2</b>	<p><b>Contrat local de santé - Convention d'objectifs et de financement 2019 - Autorisation de signature</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- D'approuver la convention d'objectifs et de financement 2019 relative à l'animation territoriale du contrat local de santé à intervenir avec l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté,</li><li>- D'autoriser le Président à signer la convention d'objectifs et de financement 2019 relative à l'animation territoriale, à intervenir avec l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté.</li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<b>David MARTI</b>

## DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>V-3</b>	<p><b>Contrat de ruralité 2017-2020 - Convention financière annuelle 2019</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- D'approuver la liste des actions présentées au titre du contrat de ruralité, pour l'année 2019, telle qu'annexée à la présente délibération,</li><li>- D'approuver les termes de la convention financière annuelle 2019 à intervenir avec l'Etat,</li><li>- D'autoriser monsieur le Président à signer ladite convention.</li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<b>David MARTI</b>

## DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>V-4</b>	<p><b>Village des sciences - Convention de partenariat avec la communauté d'agglomération du Grand Chalon pour la campagne de promotion 2019</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- D'approuver les termes de la convention de partenariat à intervenir entre la communauté urbaine Creusot Montceau et la communauté d'agglomération du Grand Chalon pour la campagne de promotion du Village des sciences 2019 ;</li><li>- D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention ;</li><li>- D'imputer les dépenses afférentes sur les crédits inscrits au compte 6232/023/05 du budget principal 2019 de la communauté urbaine.</li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<b>Jérémy PINTO</b>

## DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>VI-1</b>	<p><b>Extension des consignes de tri - Appels à projet CITEO</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- D'approuver la candidature de la communauté urbaine aux appels à projet « sur l'adaptation des centres de tri au tri de tous les emballages ménagers en plastiques, l'amélioration du tri des papiers-cartons et plus globalement l'amélioration des performances des centres de tri » et « pour l'extension des consignes de tri et mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers et des papiers graphique »,</li><li>- D'autoriser, le cas échéant, Monsieur le Président à signer les documents à intervenir dans ce cadre.</li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<b>Jean-François JAUNET</b>

## DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>VI-2</b>	<p><b>Déchets diffus spécifiques - Avenants 1 et 2 Eco-DDS - Autorisation de signature</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- D'approuver les termes des avenants 1 et 2 à la convention avec Éco-DDS,</li><li>- D'autoriser Monsieur le Président à signer ces avenants.</li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<b>Jean-François JAUNET</b>

## DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>VI-3</b>	<p><b>Action de l'Espace Info&gt;Energie sur le territoire de la CUCM - Renouvellement 2019-2020 de la convention avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Saône-et-Loire (CAUE)</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- D'approuver les termes de la convention d'objectifs 2019-2020 entre la communauté urbaine et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Saône-et-Loire ;</li><li>- D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention et d'en assurer la bonne exécution ;</li><li>- D'autoriser le versement d'une subvention de 8 000 € au CAUE de Saône-et-Loire ;</li><li>- D'imputer la dépense sur la ligne du budget correspondante.</li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<b>Jean-François JAUNET</b>

## DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>VI-4</b>	<p><b>Services publics eau et assainissement - Régie intéressée 2018 - Rapports annuels des délégués</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- De prendre acte des rapports des délégués SAUR et Creusot Montceau Eau relatifs à l'exploitation des services publics de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2018.</li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<b>Sylvie LECOEUR</b>

## DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>VI-5</b>	<p><b>Services publics eau et assainissement - Régie intéressée 2018 - Rapports annuels sur le prix et la qualité des services</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- De prendre acte des rapports annuels relatifs au prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2018.</li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<b>Sylvie LECOEUR</b>

## DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>VI-6</b>	<p><b>Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bourbince (SMi2B) - Extension du périmètre - Modification des statuts</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- De se prononcer favorablement sur l'extension du périmètre du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bourbince (SMi2B) à :<ul style="list-style-type: none"><li>• La Communauté de communes Entre Arroux Loire et Somme pour les communes de Chassy, Clessy, Dompierre-sous-Sanvignes, Marly-sur-Arroux, Rigny-sur-Arroux, Saint-Romain-sous-Versigny, Toulon-sur-Arroux,</li><li>• La Communauté de communes du Grand Autunois Morvan pour les communes de Saint-Eugène, La Tagnière et Uchon.</li></ul></li><li>- D'approuver la modification des statuts annexés.</li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<b>Sylvie LECOEUR</b>

## DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>VI-7</b>	<p><b>Ressources en eau - Protection des captages de la Sorme et Nord - Modalités d'indemnisations - Approbation des protocoles</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- D'approuver les protocoles d'indemnisations « Sorme » et « Ressources Nord », dont les projets sont annexés à la présente délibération,</li><li>- D'autoriser Monsieur le Président à les signer,</li><li>- D'imputer les dépenses correspondantes sur les lignes du budget annexe eau.</li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<b>Jean-Marc HIPPOLYTE</b>

## DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>VI-8</b>	<p><b>Préservation de la ressource en eau et de la biodiversité - Veille foncière - Poursuite du partenariat avec la SAFER Bourgogne - Franche-Comté - Autorisation de signature de la convention 2019-2022</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- D'approuver les termes du projet de convention précitée à intervenir avec la SAFER Bourgogne-Franche-Comté,</li><li>- D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention.</li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<b>Jean-Marc HIPPOLYTE</b>

## DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<b>VI-9</b>	<p><b>Préservation du lac de la Sorme - Travaux d'aménagement de cours d'eau sur les communes de Charmoy, Les Bizots et Saint Bérain sous Sanvignes - Tranche 3 - Autorisation de signature d'une convention financière avec le SMi2B</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- D'approuver les termes du projet de convention annexé à la présente délibération à intervenir avec le Syndicat mixte intercommunal du bassin versant de la Bourbince pour la 3<sup>ème</sup> tranche de travaux,</li><li>- D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention sur la base de ce projet,</li><li>- D'imputer les dépenses sur le budget annexe eau sur la ligne de crédits prévue à cet effet.</li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 61 (dont 14 pouvoirs)</p> <p>Observations : Étant précisé que Jean-Paul LUARD, Jean-Marc FRIZOT, Paulette MATRAY, Alain BALLOT, Jean-Claude LAGRANGE, Sylvie LECOEUR, Marc RÉPY et Jean-Marc HIPPOLYTE intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.</p>	<b>David MARTI</b>

**PROXIMITE**

<b>QUESTIONS</b>	<b>INTITULES</b>	<b>RAPPORTEURS</b>
<b>VII-1</b>	<p><b>Convention pour le raccordement de matériels de vidéo protection au réseau d'alimentation électrique des Feux de signalisation de la Communauté Urbaine Creusot Montceau</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- D'approuver les termes de la convention entre la ville du Creusot et la Communauté Urbaine Creusot Montceau pour le raccordement de matériel de vidéo protection au réseau d'alimentation électrique des feux de signalisation, aux feux de signalisation et à un candélabre propriétés de la CUCM.</li><li>- D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention.</li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<b>David MARTI</b>

**PROXIMITE**

<b>QUESTIONS</b>	<b>INTITULES</b>	<b>RAPPORTEURS</b>
<b>VII-2</b>	<p><b>Creusot Montceau Transports - Rapport annuel 2018 du délégataire</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- De prendre acte du rapport annuel de « Creusot Montceau Transport », délégataire du service public de transports urbains pour l'année 2018.</li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<b>Daniel MEUNIER</b>

**PROXIMITE**

<b>QUESTIONS</b>	<b>INTITULES</b>	<b>RAPPORTEURS</b>
<b>VII-3</b>	<p><b>Location de balayeuse aspiratrice sans chauffeur pour le service voirie de la Communauté Urbaine Creusot Montceau - Autorisation de signature d'un accord-cadre à bons de commande sur appel d'offre ouvert</b></p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- D'autoriser Monsieur le Président à signer l'accord-cadre à bons de commande sans minimum ni maximum, à intervenir avec la société S.A.M.L. (Service Assistance Maintenance Location) - 9/11 Rue Gustave Eiffel - 91351 - GRIGNY CEDEX - pour la location de balayeuses aspiratrices sans chauffeur ;</li><li>- D'imputer les dépenses correspondantes sur la ligne budgétaire prévue à cet effet.</li></ul> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 17 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<b>Jean-Yves VERNOCHET</b>

La séance est levée à 20h35.

Le président,  
**David MARTI**

